



## Traité 'Halla

### Michna 8 - Chapitre 3

הַנוֹטֵל שְׂאוֹר מֵעֶסָה שְׁלֵא הוֹרְמָה חֲלָתָהּ וְנוֹתֵן לְתוֹךְ עֶסָה  
שֶׁהוֹרְמָה חֲלָתָהּ,  
אִם יֵשׁ לוֹ פְּרֻבָּסָה מִמְּקוֹם אַחֵר, מוֹצִיא לְפִי הַשְּׁבוּן.  
וְאִם לֹא, מוֹצִיא חֲלָה אַחַת עַל הַכֹּל:

Si quelqu'un enlève la levure d'une pâte dont la 'Halla n'est pas encore prélevée et qu'il la joint à une autre pâte dont la 'Halla a été prise, au cas où il a encore des provisions ailleurs (par d'autre farine), il faudra prélever la valeur proportionnelle ; si ce n'est pas le cas, une seule 'Halla suffira pour le tout.



### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)